

Les formes de propriété et les investissements étrangers: 2 points importants dans la nouvelle Constitution



La Havane, 16 août, (RHC).- La reconnaissance de la propriété privée, les nouvelles formes de propriété dont la création d'entreprises mixtes entre l'État et des travailleurs cubains à leur compte ainsi que du rôle des investissements étrangers dans le développement économique sont des points qui éveillent les débats à la base du projet de Constitution.

Des intervenants à ces débats populaires ont proposé d'ouvrir aux Cubains résidant à l'étranger la possibilité d'investir des capitaux ici.

Ils ont avancé comme argument la nécessité de capital étranger pour la croissance économique cubaine.

Les opinions versées au cours des débats populaires seront évaluées par le Parlement au cours d'une session d'analyse d'où découlera le document définitif. Ce document fera l'objet d'un référendum

populaire l'année prochaine.

Notre collègue Dayron Caballero, a recueilli les impressions à ce sujet de Suselys Morfa, première secrétaire de l'Union des Jeunes Communistes de Cuba:

«Toutes les modifications qui ont été proposées au projet de Constitution sont très importantes. Nous voyons une Constitution rénovée et juste qui recueille l'esprit et le legs de notre Commandant en Chef, Fidel Castro. Pour nous les jeunes cubains, notre participation aux débats nous fait prendre conscience de notre rôle au sein de la société, nous fait sentir plus responsables envers ce processus dans lequel est plongé notre peuple. »La reconnaissance de la propriété privée, les nouvelles formes de propriété dont la création d'entreprises mixtes entre l'État et des travailleurs cubains à leur compte ainsi que du rôle des investissements étrangers dans le développement économique sont des points qui éveillent les débats à la base du projet de Constitution.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/169181-les-formes-de-propriete-et-les-investissements-etrangeurs-2-points-importants-dans-la-nouvelle-constitution>



Radio Habana Cuba